**Note Conceptuelle**

 **Séminaire de formation sur l’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes**

1. **Contexte**

Lesenfants et les jeunes[[1]](#footnote-1) qui représentent environ 70% de la population africaine sont confrontés à de nombreux défis. Par conséquent, des investissements importants sont consacrés aux politiques et programmes pour faire respecter leurs droits et améliorer leur bien-être, entre autres à travers l’Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durables (ODD)[[2]](#footnote-2). Pourtant, les résultats sont mitigés, et la participation des enfants et des jeunes dans l’élaboration, la mise en œuvre et l’évaluation des programmes les concernant est limitée. D’où la nécessité largement ressentie, de renforcer les systèmes d’évaluation et les capacités des acteurs clés. C’est dans ce contexte que le CLEAR Afrique Francophone, s’associant à SenEval[[3]](#footnote-3) à travers son groupe thématique "Evaluation, Enfance Jeunesse" a entrepris de lancer un séminaire de formation sur l’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes.

L’initiative répond à la préoccupation largement partagée des gouvernements et organisations s’occupant des enfants et des jeunes qu’il faille assurer la qualité, la pertinence et l’utilisation des évaluations pour améliorer la performance des politiques et des interventions en leur faveur, et appliquer leurs droits. Cette préoccupation se traduit déjà par une tendance à augmenter le personnel chargé du suivi, évaluation et apprentissage, ainsi que le volume d’activités en matière de S&E. Pourtant, une enquête préliminaire menée par SenEval en 2017-2018 au Sénégal a révélé des insuffisances persistantes liés à la qualité des évaluations et à la faiblesse des capacités[[4]](#footnote-4), entre autres des ressources humaines chargées de diriger ou conduire les évaluations.

Cette formation qui se veut pratique, a l’originalité de s’accommoder à la diversité des secteurs ciblant les enfants et les jeunes par leur politiques et programmes, notamment les secteurs de la santé, de l’éducation, de la protection, de la nutrition, etc. Elle n’est pas conçue comme une activité isolée, mais comme l’élément moteur d’une stratégie élargie, réalisée par CLEAR-FA et des parties-prenantes clés à travers des activités complémentaires de renforcement des capacités[[5]](#footnote-5).

La formation aborde les défis persistants, entre autres la participation effective des enfants et des jeunes (garçons et filles), le respect des normes éthiques, l’utilisation des résultats des évaluations, et la qualité et la pertinence des indicateurs en relation avec les ODD. Elle couvre par ailleurs les défis de l’évaluation des questions transversales, avec une attention particulière à l’inégalité et l’exclusion (« leave no one behind »), et à la place de l’enfant et du jeune dans le contexte intergénérationnel et sociétal en pleine évolution. Elle prend en compte enfin les implications des textes clés, notamment la Convention des Droits de l’Enfant (CDE), la Charte Africaine du Bien-être et des Droits de l’Enfant (CADBE), et l’Agenda 2030 du SNU.

1. **Objectifs**

L’objectif visé est de renforcer les connaissances et capacités des acteurs à l’égard des approches, outils et techniques innovantes, efficaces et participatives pour l’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes.

De manière spécifique, il s’agira de :

* Renforcer les capacités individuelles et organisationnelles en évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes ;
* Améliorer la connaissance des participants en matière de stratégies et d’approches novatrices pour améliorer les systèmes et pratiques d’évaluation ;
* Constituer un réseau d’acteurs plus aptes à assurer une meilleure gestion et conduite des évaluations.
1. **Objectifs d’apprentissage**

A la fin de la formation :

* Les capacités individuelles des participants et indirectement celles de leurs organisations seront renforcées en matière d’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes.
* Les connaissances des participants en matière de stratégies et d’approches novatrices pour renforcer les systèmes et pratiques d’évaluation seront améliorées.
* Un réseau d’acteurs plus aptes à collaborer et à coordonner pour une meilleure gestion et conduite des évaluations sera mis en place.
1. **Profil des participants**

Le séminaire cible les personnels de l’Etat, des agences de développement et ONG spécialisées, les universitaires, les organisations de la société civile et du secteur privé qui sont associés à la formulation, la mise en œuvre et l’évaluation des politiques et programmes ciblant les enfants et les jeunes. Ce sont :

* Les commanditaires, les gestionnaires d’évaluation, les utilisateurs des résultats des évaluations, y compris les planificateurs et les responsables des projets et programmes pour les enfants et les jeunes.
* Les évaluateurs et les chercheurs appelés à conduire des évaluations, études et enquêtes.
1. **Approche pédagogique**

La formation sera pratique et inspirée des méthodes d’enseignement des adultes. Elle valorisera une pédagogie basée en grande partie sur l’analyse d’études de cas. Elle sera équilibrée entre des présentations théoriques (concepts de base, méthodes, etc.), des études de cas et des exercices pratiques en groupe pour favoriser l’échange d’expérience entre participants. Les formateurs prêteront attention à prendre en compte le niveau de connaissance et l’expérience des participants, ainsi que de la diversité de leurs milieux de pratique.

1. **Contenu de la formation**

La formation est structurée en deux (2) volets, notamment un tronc commun et des sections parallèles au choix. Cette articulation vise à prendre en compte deux profils majeurs qui sont : (1) les commanditaires, les gestionnaires d’évaluation, les utilisateurs y compris les planificateurs d’une part ; (2) les consultants en évaluation et des chercheurs d’autre part. Cette section donne un aperçu global du contenu.

* 1. **Tronc commun**
1. **Introduction à l’évaluation des politiques et des programmes centrés sur l’enfance et la jeunesse**.

Ce module passe en revue le contexte global marqué par les grandes initiatives visant des résultats pour l’enfance et la jeunesse, notamment l’Agenda 2030 et les ODD, l’Agenda de l’Union Africaine pour 2063, l’Agenda 2040 pour les Enfants de l’Afrique (de l’ACERWC) en vue d’analyser les exigences et les défis en matière de l’évaluation et de suivi. Les défis spécifiques de la pratique évaluative dans le contexte humanitaire seront évoqués. Aussi, seront mises en exergue les initiatives prometteuses et les problèmes persistants qui seront approfondis le long de la formation.

Le module présente un survol de la pratique courante en matière d’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes, et les grandes tendances qui se dégagent. Il vise à construire une compréhension commune des concepts de base, des forces, des faiblesses et des défis majeurs. Un accent y est mis sur l’impératif d’assurer la participation effective des enfants et des jeunes à l’évaluation, un principe fondamental au cœur de cette formation.

Comme l’évaluation est souvent liée au suivi, à la gestion de performance, à la planification et à la programmation, ce module montre la place qui revient à l’évaluation et l’interface avec ces autres fonctions, sans oublier le lien avec la recherche.

1. **Contexte de l’évaluation et la théorie du changement**.

Ce module est structuré autour de deux (02) questions importantes concernant l’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes : (1) le contexte socio-culturel dont il faut tenir compte dans la conception, la gestion et la conduite des évaluations, et (2) la complexité des problèmes adressés et le niveau très élevé des résultats visés qui représentent des défis majeurs pour la planification et l’évaluation. L’utilisation de la théorie du changement et/ou le modèle logique est présentée comme moyen pour mieux traiter ces questions essentielles.

1. **La qualité des évaluations**

Ce module partage les expériences pertinentes des organisations dans l’appréciation et l’amélioration de la qualité des évaluations. Il promeut une analyse des échanges sur les causes des faiblesses constatées dans la pratique évaluative, et les stratégies pour la mise en application des facteurs déterminants pour le succès des évaluations. Aussi, y sont présentés les normes et standards de qualité de l’évaluation de certaines organisations (OCDE/DAC, UNEG, etc.).

1. **Normes et Principes Directeurs**

Ce module se penche sur les normes et principes directeurs en vigueur, avec une attention particulière aux normes et standards éthiques et le défi de les approprier et de les appliquer dans les évaluations concernant les enfants et les jeunes. Le module traite aussi les problèmes spécifiques qui pourraient surgir dans la conduite des évaluations des sujets sensibles, ce qui est souvent le cas dans les programmes de protection de l’enfant.

* 1. **Option A - pour les commanditaires, les gestionnaires, et les planificateurs**
1. **Planification et gestion du processus d’évaluation**

Ce module traite la gestion du processus d’évaluation à partir de la conception, passant par les TDRs et la conduite de l’évaluation jusqu’au rapport final. L’accent y est mis sur des éléments clés qui sont parfois négligés, notamment le but de l’évaluation, l’utilisation éventuelle des résultats, la participation effective des enfants et des jeunes, la formulation et la compréhension des questions d’évaluation, le rapport initial/note de cadrage (*inception report*), le pilotage inclusif et les rôles de chacun, et les modalités de contrôle de qualité (du processus et du rapport).

1. **Utilisation, communication et dissémination**

Ce module aborde des stratégies et des techniques pour améliorer la communication et la dissémination des résultats des évaluations, en vue d’une meilleure utilisation. Il montre une diversité de canaux pour rendre les produits plus accessibles à tous les acteurs, y compris les enfants et les jeunes. Le module se penche sur les possibilités offertes par les Nouvelles Technologies de Communication, entre autres les réseaux sociaux très utilisés par les enfants et les jeunes. L’efficacité des outils comme des « réponses de management » ou des plans d’amélioration y est examinée.

1. **Politiques et systèmes d’évaluation**

Ce module établit une meilleure compréhension de la base conceptuelle et les éléments constitutifs des politiques et des systèmes d’évaluation, soit au niveau national, sectoriel ou organisationnel. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux stratégies de renforcement des capacités institutionnelles et individuelles, en vue des systèmes plus performants d’évaluation des politiques et programmes portant sur les enfants et les jeunes. Des cas pratiques y sont examinés, y compris les étapes clés pour la conception d’un système de S&E axé sur les résultats.

* 1. **Option B - pour les évaluateurs et chercheurs**
1. **Réponse à un appel d’offre (technique et financière)**

Ce module aide les participants à mieux préparer des réponses aux appels d’offres. Il se penche, entre autres, sur les prérequis, les étapes à respecter, les documents à fournir pour soumettre une offre technique et financière de qualité, répondant aux exigences des commanditaires. Plusieurs commanditaires ont signalé des faiblesses dans ce domaine.

1. **Conception et méthodologie**

Ce module renforce les compétences en conception et méthodologie de l’évaluation, entre autres pour mieux répondre aux attentes des commanditaires et aux questions d’évaluation, et pour améliorer le choix de méthodes en fonction du but, du type d’évaluation et des ressources disponibles. Les possibilités offertes par l’expansion rapide des données de masse (« Big Data ») sont prises en compte.

1. **Gestion du processus d’évaluation**

Ce module améliore la capacité des participants à gérer la conduite de l’évaluation, depuis l’idée d’évaluer en passant par la composition de l’équipe à la diffusion des résultats de l’évaluation. Un accent est mis sur la dimension communication entre évaluateur, commanditaire, et les autres parties prenantes, le respect des exigences des TdR face aux défis du terrain dans la mise en œuvre du plan d’évaluation, y compris la fiabilité et la crédibilité des données collectées. Une attention particulière est accordée à la participation effective de toutes les parties prenantes.

1. **Méthodes et approches pour mieux assurer la participation des enfants et des jeunes**

Ce module présente les différentes approches et méthodes novatrices pour garantir une meilleure participation des enfants et des jeunes à toutes les étapes du processus d’évaluation, y compris dans la formulation des questions, la collecte et l’analyse des données et la formulation des recommandations. Ce module porte une attention particulière aux pratiques efficaces favorisant la prise de parole des enfants et des jeunes de tous âges et des deux sexes.

1. **Durée du séminaire**

La durée de la formation est de 10 jours en mode intensif.

Une partie est dédiée au tronc commun et une autre partie est spécifique aux deux options distinctes pour a) les commanditaires et gestionnaires, et b) les évaluateurs et chercheurs. La structuration de chaque partie seront définies au moment de l’atelier de validation du programme.

1. **Financement de la participation**

Des opportunités de bourses couvrant les frais de formation uniquement sont disponibles en nombre limité. Les participants sont invités à s’adresser à leurs organisations ou aux agences et autres bailleurs pour la recherche de prise en charge.

**Sd/ih - 23/11/19 final**

**Am/ed – 10/03/2021**

1. Les enfants ont moins de 18 ans (la Convention des Droits de l’Enfant et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l’Enfant) ; pour les jeunes il y a plusieurs définitions : 15 à 24 ans (Nations Unies), 15 à 35 (African Youth Charter) [↑](#footnote-ref-1)
2. Les ODD sont accompagnés de 17 objectifs et 169 cibles, dont 44 ciblant les enfants. [↑](#footnote-ref-2)
3. Association Sénégalaise d’évaluation [↑](#footnote-ref-3)
4. La faiblesse des capacités se manifeste à plusieurs niveaux : a) les consultants en évaluation ; b) les organisations de financement c) les partenaires d’exécution et en particulier concernant (1) es approches qualitatives, (2) l’évaluation des politiques publiques, et (3) l’évaluation des programmes de protection des enfants. [↑](#footnote-ref-4)
5. D’autres réponses seront identifiées par le GT -EEJ avec ses partenaires dans la cadre de cette stratégie. [↑](#footnote-ref-5)